

Q+A: RYAN BLACK, EN ENTREVUE POUR THE CONTINUING LEGAL EDUCATION SOCIETY OF BRITISH COLUMBIA, PARLE DES DERNIÈRES TENDANCES EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE ET DE DROIT

Publié le 6 février, 2019

Catégories: [Actualités](#)

Ryan Black, avocat spécialisé en PI et en technologies chez McMillan, a donné une entrevue à The Continuing Legal Education Society of British Columbia (CLEBC) dans le cadre de sa série mensuelle, Spotlight Series. Ryan a évoqué les principales tendances en matière de technologies et les enjeux s'y rapportant pour les avocats de droit des affaires et a donné des conseils utiles à l'intention des avocats qui ont besoin d'aiguiser leurs connaissances en cette matière.

« Nous devons tous en savoir suffisamment sur les technologies pour demeurer compétents dans nos domaines respectifs, et surtout savoir quand le temps est venu de faire appel aux services d'un professionnel des technologies », a déclaré Ryan. « Chaque nouvelle technologie doit être vue sous l'angle des lois et règles existantes, ce qui veut dire que les bons avocats devront savoir repérer pour leurs clients les questions de droit qui ont une dimension technologique. »

Lire le texte intégral des [Q et R de CLEBC](#).